Pour publication immédiate : 07/03/2018 **GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO**

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE QU'UN MILLION DE PERSONNES SE SONT INSCRITES SUR LE PORTAIL EN LIGNE D'ENREGISTREMENT DES ÉLECTEURS DU DMV

Concorde avec le Programme pour la démocratie du Gouverneur visant à simplifier la procédure de vote et à augmenter la participation des électeurs

Demandez à vous inscrire au vote ou modifiez vos informations d'enregistrement ici

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui qu'un million de personnes se sont inscrites pour voter par le biais de la procédure en ligne d'enregistrement au vote du Département des véhicules motorisés de l'État de New York (New York State Department of Motor Vehicles, DMV) depuis 2012. Sur le million de personnes qui se sont enregistrées en ligne, plus de 450 000 allaient voter pour la première fois. Les New-Yorkais peuvent facilement s'enregistrer pour voter ou modifier leurs informations d'enregistrement, en utilisant le service d'enregistrement des électeurs en ligne de l'État sur le site web du DMV.

« Notre portail en ligne d'enregistrement des électeurs a contribué à démolir les obstacles à la démocratie et favorisé une plus grande participation au processus électoral », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Nous sommes fiers qu'un million de New-Yorkais, dont près de la moitié votant pour la première fois, ait utilisé ce moyen facile et pratique de s'enregistrer et de s'assurer que leur voix serait entendue. Nous cherchons renforcer ce succès avec notre programme pour la démocratie qui modernisera et ouvrira davantage le processus de vote de New York. »

New York continuera à s'appuyer sur le succès de l'enregistrement en ligne sur le site internet du DMV pour faire progresser le programme pour la démocratie (Democracy Agenda) du Gouverneur Cuomo, introduit dans le discours sur l'état de l'État 2018. Le programme entend enlever les obstacles à l'inscription au vote et à offrir des alternatives de vote avant le jour des élections, par le biais du vote anticipé. L'enregistrement automatisé des électeurs simplifiera le processus en envoyant les informations concernant les électeurs issues des agences pertinentes directement au Conseil des élections du comté (County Board of Elections). Le vote jour même améliorera l'accessibilité des élections en rejoignant les treize autres États et le District de Columbia qui autorisent cette pratique. Enfin, le vote anticipé permettra de s'assurer que les New-Yorkais ne sont pas dans l'impossibilité de déposer leur bulletin de vote à

cause de l'école, du travail, de la famille ou d'autres engagements ayant lieu pendant l'intervalle de temps actuellement limité pour voter.

Afin de s'enregistrer pour voter à l'aide du site web du DMV, les clients doivent saisir des informations de leur permis de conduire, ou d'une pièce d'identité valide de l'État de New-York, leur date de naissance, leur code postal actuel, les quatre derniers chiffres de leur numéro de sécurité sociale, ainsi que leur adresse e-mail. L'information fournie est validée pour assurer l'exactitude et la sécurité. Auparavant, les New-Yorkais devaient ouvrir un compte MyDMV pour demander leur inscription au vote en ligne. En 2016, un nouveau site a été créé, permettant aux demandeurs de se rendre sur la page de demande d'inscription des électeurs directement sur le site du DMV.

Le commissaire exécutif adjoint du Département des véhicules motorisés, Terri Egan, a déclaré : « Nous sommes fiers que de nombreuses personnes aient apprécié la simplicité d'utilisation de notre système en ligne pour participer au processus électoral. Nous sommes impatients de continuer à promouvoir l'utilisation de notre site internet pour l'enregistrement des électeurs, afin de favoriser l'augmentation constante de ce chiffre ».

Le DMV n'approuve pas ou ne refuse pas les demandes d'inscription des électeurs. À la fin de votre demande, le DMV envoie les demandes d'inscription des électeurs au conseil du comté des élections pour examen et action. Une fois traitées, le comté informera les candidats soit qu'ils sont inscrits pour voter ou que des informations supplémentaires sont nécessaires pour remplir la demande. En outre, les New-Yorkais peuvent utiliser le Conseil d'Etat de New York sur le site Web Électoral pour vérifier leur statut d'inscription d'électeurs du Conseil des élections de l'État de New York (New York State Board of Elections).

Pour être admissible au vote à New York, vous devez :

- Être un citoyen des États-Unis ;
- Être âgé de 18 ans d'ici le 31 décembre de l'année où vous soumettez le formulaire (remarque : Vous devez être âgé de 18 ans à la date de l'élection générale, primaire ou autre à laquelle vous voulez voter) ;
- Résider à votre adresse actuelle au moins 30 jours avant une élection ;
- Ne pas être en prison ou en liberté conditionnelle pour une condamnation pour crime ;
- Ne pas être jugé mentalement incapable par un tribunal ;
- Ne pas revendiquer le droit de voter ailleurs.

Pour en savoir plus sur la procédure d'enregistrement au vote, rendez-vous sur le site web du DMV ou sur le site web du Conseil des élections de l'État de New York.

###